



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

autorité parentale

Question écrite n° 57459

Texte de la question

Mme Cécile Untermaier appelle l'attention de Mme la secrétaire d'État, auprès de la ministre des affaires sociales et de la santé, chargée de la famille, des personnes âgées et de l'autonomie, sur la situation des parents en état végétatif chronique (EVC). L'EVC est défini par l'absence de toute activité consciente décelable alors même que le malade est en état de veille. Dans cette situation particulière, la question se pose de la manifestation de l'autorité parentale et plus largement des droits attachés aux personnes se trouvant dans cet état en leur qualité de père ou de mère, en particulier lorsqu'il y a séparation des parents. Aussi, elle lui demande de lui apporter des précisions à ce sujet.

Données clés

Auteur : [Mme Cécile Untermaier](#)

Circonscription : Saône-et-Loire (4^e circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 57459

Rubrique : Famille

Ministère interrogé : Famille, personnes âgées et autonomie

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [17 juin 2014](#), page 4823

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)